

Fédération Française d'Équitation

Saison Sportive 2024



Concours Complet



Crédit Photo : Didier Bordas

Direction Technique Nationale

Sommaire

Préambule	3
Projet sportif 2024	4
Coordonnées	5
Renseignements	6
1) Le passeport F.E.I.....	6
2) L'enregistrement F.E.I.....	6
3) Certificat sanitaire.....	6
4) Les vaccinations.....	7
Attribution des Aides et des Primes	8
Les Groupes Cibles de l'action Fédérale	11
Primes FFE – Championnat du monde.....	12
Primes FFE – Concours Internationaux.....	13
SENIORS	14
JEUNES SENIORS (21 à 25 ans)	16
JEUNES CAVALIERS	17
JUNIORS	18
PONEYS	19
Liste des Sportifs de Haut Niveau 2024	20
Conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau et Espoir pour 2025.....	22

Préambule

La « Saison Sportive » est le document de référence qui définit le dispositif d'accompagnement des cavaliers de Haut Niveau.

La « Saison Sportive » s'inscrit dans le projet sportif de la Fédération Française d'Equitation. Elle traduit sa volonté de participer à la formation des élites au travers de parcours balisés de compétitions internationales et de stages en vue de l'échéance de l'année.

Ses actions se traduisent par de l'encadrement, des sélections, des primes destinées aux cavaliers et aux propriétaires des chevaux performants, ainsi que des aides financières attribuées aux sportifs en fonction de critères techniques.

La FFE valorise la réussite de ses cavaliers dans les circuits qu'elle met en place en s'appuyant sur les concours nationaux et internationaux français.

La « Saison Sportive » définit également les conditions d'accès au statut des Sportifs de Haut Niveau et Espoir.

Tout sportif ou sportive sélectionné(e) en vue de participer aux compétitions internationales en France et à l'étranger s'engage à respecter et à promouvoir la Charte du Sport de Haut Niveau annexée.

Pour tout ce qui ne figure pas au présent document, il est fait application des règlements FFE en vigueur, et notamment, pour l'international, du chapitre VIII des Dispositions Générales des Compétitions.

Projet sportif 2024

Bilan

Les résultats obtenus au championnat d'Europe du Pin de 2023 témoignent d'une assiduité et notamment avec la médaille de bronze par équipe qui met en avant un travail d'équipe remarquable.

Nos jeunes ont remporté de nombreux titres et médailles sur les championnats Européens.

Félicitations à tous les acteurs impliqués dans cette réussite !

Objectifs

L'objectif pour les JO de Paris en 2024 est d'obtenir de nouvelles médailles en équipe et en individuel.

La FFE continue à accompagner des jeunes couples sur le circuit des Coupes des Nations afin de densifier notre élite. Elle maintient aussi ses efforts sur la formation des Jeunes et de leurs entraîneurs pour créer un vivier de futurs champions, susceptibles de remporter des médailles lors des championnats Poneys, Junior et Jeunes cavaliers.

Critères et modalités de sélection FFE

La sélection pour l'échéance sportive majeure de l'année se fonde sur les critères et modalités suivantes.

- L'adhésion aux programmes de stages et de compétition définis en concertation avec la FFE
- Les résultats sportifs et leur évolution au cours de la saison, appréciés au regard du niveau de compétition et de concurrence dans lesquels ils ont été réalisés.
- L'état de forme et de santé du couple avéré au cours de la saison et/ou prévisible au moment de l'échéance majeure.
- L'engagement du sportif et de son entourage et sa capacité à participer à la cohésion et à la dynamique de l'équipe de France

Ces critères sont interdépendants et non pondérés entre eux. Leur combinaison en vue de la sélection relève de l'expertise et des prérogatives de la FFE.

Les sélections pour l'échéance de l'année sont annoncées lors d'un échange oral, aux cavaliers non sélectionnés de la liste "A cheval pour Paris" puis aux cavaliers sélectionnés et enfin aux médias et au grand public, au plus tard le jour de la date de la clôture des engagements.

L'accompagnement fédéral vers la performance

La dynamique collective, « l'esprit bleu » :

La charte du cavalier de Haut Niveau, l'équipement équipe de France, les stages.

La formation :

Un entraîneur national et des adjoints du meilleur niveau international.

La mise à disposition d'experts pour tous les facteurs de la performance.

Des circuits de compétition : Grand National, Tournée des As, Nations Cup.

Le soutien logistique, financier, médiatique :

Le Groupe 1, le suivi vétérinaire, les sélections, les primes à la performance, les aides fédérales, le statut d'athlète de Haut Niveau et les aides personnalisées.

La formalisation de ces objectifs s'inscrit dans une politique de transparence et d'optimisation de la communication avec tous les acteurs du haut niveau : cavaliers, entraîneurs, propriétaires et entourage.

Les différentes aides présentées dans cette saison sportive qui matérialisent l'engagement de la FFE à vos côtés, sont mises en cohérence avec ces objectifs.

Nous souhaitons que cette démarche vous aide pour optimiser vos performances et continuer à progresser en 2024.

Excellente saison à tous !

Coordonnées

Fédération Française d'Équitation

Service FFE Compétition
Parc Equestre
La Colonie
41 600 LAMOTTE BEUVRON

Directrice Technique Nationale

Sophie DUBOURG

Directeur Technique National Adjoint

Michel ASSERAY

Sélectionneur national et entraîneur Séniors

Thierry TOUZAIN

Entraîneur adjoint au dressage

Jean-Pierre BLANCO

Intervenants dressage

Philippe LIMOUSIN et Christoph HESS

Intervenant CSO

Patrice DELAVEAU

Sélectionneur national et chef d'équipe des Jeunes Cavaliers et des Juniors

Pascal FORABOSCO

Adjointe au dressage Jeunes Cavaliers

Amélie BILLARD

Adjointe au dressage Juniors

Clémence CATHALA

Sélectionneur national et chef d'équipe Poneys

Gilles VIRICEL

Adjoint au chef d'équipe Poneys

Romain RICHOMME

FFE Compétition - Secrétariat du Concours Complet

☎ Tél. : 02.54.94.46.57

✉ E-mail : cce.inter@ffe.com / elodie.ricot@ffe.com

Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h-13h & 14h-18h

Renseignements

1) Le passeport F.E.I.

Tout cheval ou poney engagé sur un concours international doit être détenteur d'un passeport FEI valide, sauf si le concours a lieu dans le pays de résidence du cheval pour les CCI1*/CCI2*-L/ CCI2*-S / CCI3*-L/ CCI3*-S / CCIP

Secrétariat Passeport FEI

FFE – Service Passeports

Parc Equestre Federal

41600 Lamotte Beuvron

☎ Tél. : 02.54.94.46.01

✉ E-mail : francesca.ledru@ffe.com

Un passeport se renouvelle tous les 4 ans.

2) L'enregistrement F.E.I.

Pour tout engagement en compétition internationale **l'enregistrement des cavaliers et des chevaux/poneys auprès de la F.E.I. est obligatoire**. Cet enregistrement doit être renouvelé chaque année et s'effectue avec le compte engageur sur www.ffecompet.com. Pour tout premier enregistrement FEI d'un cheval, les documents d'identifications sont à transmettre à la FEI par l'application FEI HORSE APP. www.ffe.com/faq/Cheval-Les-modalités-FEI

3) Certificat sanitaire

Pour tout transport de chevaux à l'étranger, vous devez faire établir un certificat sanitaire par un vétérinaire agréé et faire valider ce document par votre **Direction Départementale de la Protection des Populations** (DDPP) afin d'obtenir un Certificat Sanitaire Intracommunautaire.

Depuis le 15 octobre 2021, les demandes de certificats sanitaires pour le transport de chevaux dans l'Union Européenne doivent être effectuées via le nouvel outil TRACES-NT.

Pour cela, vous devez créer un compte opérateur à partir de la page suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/tracesnt/login>

Ce compte doit être validé par votre DD(ETS)PP, veillez à bien anticiper cette démarche. Depuis cette même date, l'accord France Benelux relatif aux échanges d'équidés ne s'applique plus. Ces déplacements sont donc soumis aux mêmes exigences que les autres pays européens.

Assurez-vous des conditions sanitaires requises spécifiques du pays de destination ou de transit auprès de votre DD(ETS)PP.

4) Les vaccinations

Pour participer à une compétition internationale, les poneys et chevaux doivent être en règle avec la réglementation FEI : <https://inside.fei.org/fei/your-role/veterinarians/biosecurity-movements/vaccinations>

Attribution des Aides et des Primes

Toute sélection ne donne pas obligatoirement droit au versement d'aides ou de primes. Celles-ci restent soumises à validation de la Direction Technique Nationale.

Aides Fédérales aux cavaliers

Les Aides fédérales sont des aides financières de la Fédération Française d'Equitation. Ces aides fédérales sont versées aux cavaliers sélectionnés dans les concours et convoqués aux stages catégorisés pages 15 à 20 du présent document.

Ces aides fédérales sont versées directement sur le compte engageur du cavalier, après retour :

- De leur dossier complet Sportif de Haut Niveau, pour les cavaliers concernés
- De la fiche de renseignements et des documents justificatifs demandés par le secrétariat, pour tout autre cavalier.

Bourse à l'entraînement

La Fédération Française d'Equitation prend en charge le financement d'entraîneurs privés. Cette bourse est réservée aux cavaliers des groupes et sur demande écrite. Les entraîneurs privés devront être préalablement validés par la Direction Technique Nationale. Les conditions et modalités de versement de cette aide sont précisées page 16 du présent document.

Primes fédérales aux cavaliers

Ces primes sont versées par la Fédération Française d'Equitation aux cavaliers médaillés aux Jeux Olympiques.

Primes fédérales aux Propriétaires

Le versement des primes intervient sous réserve du respect des conditions suivantes :

- au cours de l'année 2024, le cheval concerné ne doit pas avoir fait l'objet d'une sanction pour dopage, sur le circuit FFE ou FEI.
- au cours de l'année 2024, le propriétaire ne doit pas avoir fait l'objet d'une sanction disciplinaire de la part de la FFE ou de la FEI. En cas de copropriété d'un cheval, seul le copropriétaire ayant été sanctionné perd le bénéfice des primes, les autres copropriétaires pourront bénéficier de leur part de prime respective.
- le propriétaire du cheval au moment de la performance entraînant la prime, doit toujours être le même au moment du versement de celle-ci.

Le versement des primes est réservé :

- Aux propriétaires des chevaux des cavaliers de 25 ans et moins,
- Aux propriétaires des chevaux du Groupe 1.

Le versement des primes acquises en 2024 interviendra au plus tard le 31 mars 2025, au prorata de la propriété renseignée au SIRE sur le compte engageur du propriétaire.

Les primes fédérales aux propriétaires sont divisées par deux pour les chevaux appartenant à l'état.

- **Barème des Aides Fédérales**

Kilomètres calculés selon www.viamichelin.fr – itinéraire conseillé

Déplacements en Europe :

- Route : Sans justificatif, depuis le domicile, jusqu'au lieu de stage ou de compétition
0.40€/km par cheval avec un maximum de **2 chevaux** par cavalier
- Avion, bateau et train : Prise en charge exceptionnelle sur décision de la DTN et sur présentation de pièces justificatives originales. Remboursés dans la limite d'un montant de 500€ par concours.

Hébergement et restauration, en l'absence de prise en charge par le Comité d'Organisation ou par la FFE directement auprès du C.O., les aides fédérales sont attribuées de la manière suivante :

A l'Étranger :

Hébergement : **90 €** par journée de compétition/stage sur présentation de justificatif
Restauration : **40 €** par journée de compétition/stage

En France :

Hébergement : **60 €** par journée de compétition/stage sur présentation de justificatif
Restauration : **32 €** par journée de compétition/stage

Attribution des Aides et des Primes

- **Aides d'Etat** (sous réserve de confirmation du Ministère des Sports et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport)

Les Aides Personnalisées :

Les Aides Personnalisées sont des aides financières directes de l'Etat exclusivement réservées aux Sportifs inscrits sur les listes de Haut Niveau (SHN) des collectifs Elites, Seniors ou Relève dont le cumul des ressources est inférieur à 40 000€ bruts sur l'année. Elles sont attribuées sur décision du Directeur Technique National (DTN), et versées par l'Agence Nationale du Sport (ANS) directement sur le compte bancaire du sportif de haut niveau. Ces aides correspondent à un manque à gagner sportif et ne sont pas cumulables sur un même événement.

Les aides personnalisées sont divisées par 2 pour les cavaliers affectés dans des établissements équestres avec le statut de fonctionnaire, contractuel de l'Etat, civil ou militaire.

Les aides personnalisées sont soumises à des **charges sociales**, qui diminuent le montant net versé, dès lors que le montant qui vous est attribué pour une année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre, est égal ou supérieur à **11 592€** selon le barème 2024.

Pour les SHN, les aides fédérales et les aides personnalisées d'Etat pourront être suspendues ou annulées dès lors que le suivi médical réglementaire n'aura pas été effectué.

Les Groupes Cibles de l'action Fédérale

Les Groupes 1 et 2 rassemblent dans chaque discipline Olympique et Paralympique les couples en fonction de leurs performances sportives, dans le respect de la charte du sport de haut niveau de la FFE.

Le Groupe 1 est la référence pour les sélections des rendez-vous majeurs notamment les championnats internationaux.

Le Groupe 2 permet un suivi personnalisé des meilleurs couples en devenir et le développement de la relève.

Les performances sont prises en compte sur l'année en cours et l'année précédente (2023-2024), avec le même cheval.

GROUPE 1 (Olympique)	GROUPE 2 (International)
<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} quart en CCI 5* L - Finissants avec un cross Maxi CCI5*L - Finissants Jeux Olympiques - Finissants Championnats du monde - Finissants Championnats d'Europe - CCI 4* L avec les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dressage +68% / max 8 pts sur le cross / max 8 pts aux obstacles sur le saut d'obstacles • Dressage +66% / max 4 pts sur le cross / max 4 pts aux obstacles sur le saut d'obstacles • Dressage +64% / max 0 pt sur le cross / max 0 pts aux obstacles sur le saut d'obstacles 	<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} quart en CCI 4* L - 1^{er} quart en CCI 4* S avec les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dressage +68% / max 4 pts sur le cross / max 4 pts aux obstacles sur le saut d'obstacles - 3 premiers d'un CCI4*S - 3 premiers du championnat de France Pro élite <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - 3 premiers du Mondial du Lion 7 ans, l'année en cours et des deux années précédentes - 3 premiers du Mondial du Lion 6 ans, l'année en cours et des deux années précédentes - 3 premiers d'une Coupe des Nations 4*, épreuve en équipe - Champions de France des 7 ans de l'année en cours et des deux années précédentes

La FFE accorde aux couples des aides et primes en fonction de leur groupe et de leurs performances.

Le maintien dans le groupe est fonction du suivi sportif et des résultats. Les couples sortent également des groupes en cas de manquement aux engagements du cavalier et / ou du propriétaire, de changement de cavalier ou de vente du cheval.

Les listes « **À cheval pour Paris** » regroupent les couples les plus en vue pour une sélection aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Ces listes sont construites sur des critères objectifs de performance et de potentiel sportif pour le format spécifique des Jeux olympiques et paralympiques.

L'objectif est de faciliter et professionnaliser la préparation des cavaliers et de leurs chevaux pour accompagner leur montée en puissance jusqu'aux Jeux.

Primes FFE – Jeux Olympiques

Paris du 27 au 29 juillet 2024

CAVALIERS

- Primes FFE

Médaille d'Or		Médaille d'Argent		Médaille de Bronze	
Individuel	Par équipe	Individuel	Par équipe	Individuel	Par équipe
50 000 €	20 000 € par cavalier	25 000 €	10 000 € par cavalier	12 500 €	5 000 € par cavalier

PROPRIÉTAIRES

- Primes FFE

Compétitions	Résultats	Montant
Jeux Olympiques Paris Epreuve Individuelle	1er	8 000€
	2ème	6 000€
	3ème	4 000€
	4ème à 8ème	2 000€
	Classé dans le 1er quart, à partir de la 9ème place	1 000€
Jeux Olympiques Paris Epreuve par équipe (montant par cheval)	1er	6 000€
	2ème	4 000€
	3ème	2 000€
	4ème à 6 ^{ème}	1 000€
Chatsworth CCIO4*S (classement de l'équipe) 16 au 19 mai	1er	3 000€
	2ème	2 000€
	3ème	1 000€
	4ème à 6 ^{ème}	500€

Primes FFE – Concours Internationaux

Primes FFE aux propriétaires

Compétitions	Résultat Individuel	Montant
CCI5*-L	1 ^{er}	12 000€
	2 ^{ème}	10 000€
	3 ^{ème}	8 000€
	4 ^{ème} à 8 ^{ème}	5 000€
	Classé dans le 1 ^{er} quart à partir de la 9 ^{ème} place	3 000 €
CCI4*-L Avec au moins 32 partants	1 ^{er}	8 000 €
	2 ^{ème}	6 000 €
	3 ^{ème}	4 000 €
	4 ^{ème} à 8 ^{ème}	2 000 €
	Classé dans le 1 ^{er} quart à partir de la 9 ^{ème} place	1 000 €
CCIO4*-S (Chevaux sélectionnés pour Equipe)	1 ^{er}	6 000 €
	2 ^{ème}	4 000 €
	3 ^{ème}	2 000 €
	4 ^{ème} à 8 ^{ème}	1 000 €
	Classé dans le 1 ^{er} quart à partir de la 9 ^{ème} place	500 €

Pour toutes les compétitions listées ci-dessus, une prime est versée aux propriétaires dont le cheval obtient une note de 72% et plus lors de l'épreuve de dressage et à condition qu'il termine la compétition :

- 750 € pour une note à partir de 72% et inférieure à 74%
- 1 000 € pour une note à partir de 74% et inférieure à 76%
- 1 500 € pour une note de 76% et supérieure.

SENIORS

Prises en charge FFE

<p>Bourse à l'entraînement CSO ou Dressage Après validation de la DTN</p>	<p>Pour une prise en charge effective, toute demande devra être écrite et validée par la DTN avant l'entraînement. Toute demande postérieure ne sera pas prise en charge.</p> <p>La FFE rembourse, sur présentation d'une facture acquittée, l'entraînement du cheval appartenant aux groupes, dans la limite de 3000€/an pour les cavaliers du groupe 1 et 1000€/an pour les cavaliers du groupe 2. Les deux sommes ne sont pas cumulables lorsqu'un cavalier est listé dans les deux groupes.</p> <p>La validation est accordée pour une période de 3 mois. Toute reconduction sera soumise à un bilan évaluant le résultat de l'action écoulée. Un nouveau formulaire de demande devra être envoyé avant la nouvelle période d'entraînement.</p>
<p>Stage de Haut Niveau Sur convocation de la DTN</p>	<p>Cheval : Frais de box (première litière) : 3 chevaux maximum</p> <p>Cavalier : Forfait aides personnalisées de 200 €/jour de stage réservé aux cavaliers du Groupe 1 1 Transport : 0,40 €/km Domicile – lieu de stage réservé aux cavaliers du Groupe 1</p>
<p>Stage de préparation aux Jeux Olympiques</p>	<p>Cheval : Frais de box (première litière) : 3 chevaux maximum Transport au barème fédéral</p> <p>Cavalier : Hébergement ⁽¹⁾ + restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 1 500€</p>
<p>Jeux olympiques Paris 27 au 29 juillet 2023</p>	<p>Cheval : Frais de box + engagement + transport au barème des aides fédérales</p> <p>Cavalier : Hébergement au barème des aides fédérales dans la structure réservée par la FFE Restauration au barème des aides fédérales Forfait aides personnalisées de 3 000 € /cavalier</p>

	Couples du Groupe 1 et 2	Autres
CCI5*-L CCI4*-L A l'étranger Sur demande DTN	Cheval : Transport au barème des aides fédérales Cavalier : Hébergement ⁽¹⁾ + restauration au barème des aides fédérales Forfait aides personnalisées de 150 €/jour de compétition	Classé dans le 1^{er} quart Cheval : Transport au barème des aides fédérales Cavalier : Hébergement ⁽¹⁾ + restauration au barème des aides fédérales
CCIO4*-S CCIO4*-L Circuit FEI Nation Cup A l'étranger Sur demande DTN	Couples du Groupe 1 Sélectionnés dans l'équipe Cheval : Transport au barème des aides fédérales Cavalier : Hébergement ⁽¹⁾ + restauration au barème des aides fédérales Forfait aides personnalisées de 150 €/jour de compétition	Équipe : Engagement Chevaux de l'Équipe (5) Cheval : Transport au barème des aides fédérales Cavalier : Hébergement ⁽¹⁾ + restauration au barème des aides fédérales

(1) Hébergement pris en charge sur présentation de Justificatif.

	Couples du Groupe 1	Autres
CCI4*-S A l'étranger 1 épreuve sur demande DTN	Cheval : Transport au barème des aides fédérales Cavalier : Hébergement ⁽¹⁾ + restauration au barème des aides fédérales Forfait aides personnalisées de 150 €/jour de compétition	

(1) Hébergement pris en charge sur présentation de Justificatif.



Aides fédérales pouvant être versées aux cavaliers

Aides d'Etat réservées aux Sportifs de Haut Niveau des collectifs Elite, Seniors ou Relève sous réserve et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport.

JEUNES SENIORS (21 à 25 ans)

Prises en charge FFE

Assurer la relève Equipe de France et l'amélioration du niveau international par des performances significatives et un podium à l'épreuve CCI3* U25 de Bramham (GBR)

Stage de Haut Niveau Sur convocation DTN	Cheval : Frais de box (première litière) : 2 chevaux maximum
CCI5*-L CCI4*-L A l'étranger Sur convocation DTN	Autres Classé dans le 1^{er} quart Cheval : Transport au barème des aides fédérales Cavalier : Hébergement ⁽¹⁾ + restauration au barème des aides fédérales
CCIO4*-S CCIO4*-L Circuit FEI Nation Cup A l'étranger Sur convocation DTN	Équipe : Engagement Chevaux de l'Equipe (5) Cheval : Transport au barème des aides fédérales Cavalier : Hébergement ⁽¹⁾ + restauration au barème des aides fédérales

(1) Hébergement pris en charge sur présentation de Justificatif.

 *Aides fédérales pouvant être versées aux cavaliers*

JEUNES CAVALIERS

Prises en charge FFE

Assurer la relève Equipe de France et l'amélioration du niveau international par des performances significatives et un podium aux championnats d'Europe

Stage de Haut Niveau Jeunes Cavaliers	Cheval : Frais de box (première litière) : 2 chevaux maximum
Stage de préparation aux Championnats d'Europe Jeunes Cavaliers	Cheval : Frais de box (première litière) Cavalier : Hébergement ⁽¹⁾ + restauration au barème des aides fédérales

CCI5*-L CCI4*-L CCIO4*-S CCIO4*-L Circuit FEI Nation Cup A l'étranger	Cheval : Transport au barème fédéral Cavalier : Hébergement ⁽¹⁾ + restauration au barème des aides fédérales
Championnats d'Europe Jeunes Cavaliers	Cheval : Frais de box (première litière) + engagement Transport au barème des aides fédérales Cavalier : Hébergement au barème des aides fédérales dans la structure réservée par la FFE Restauration au barème des aides fédérales

(1) Hébergement pris en charge sur présentation de Justificatif.

 *Aides fédérales pouvant être versées aux cavaliers*

JUNIORS

Prises en charge FFE

Assurer la relève Equipe de France et l'amélioration du niveau international par des performances significatives et un podium aux championnats d'Europe

Stage de Haut Niveau Junior	Cheval : Frais de box (première litière) : 2 chevaux maximum
Stage de préparation aux Championnats d'Europe Junior	Cheval : Frais de box (première litière) Cavalier : Hébergement ⁽¹⁾ + restauration au barème des aides fédérales

Championnats d'Europe Juniors	Cheval : Frais de box (première litière) + engagement Transport au barème des aides fédérales Cavalier : Hébergement au barème des aides fédérales dans la structure réservée par la FFE Restauration au barème des aides fédérales
--------------------------------------	--

(1) Hébergement pris en charge sur présentation de Justificatif.

 *Aides fédérales pouvant être versées aux cavaliers*

PONEYS

Prises en charge FFE

Assurer la relève Equipe de France et l'amélioration du niveau international par des performances significatives et un podium aux championnats d'Europe

Stage de Haut Niveau Poney	Poney : Frais de box (première litière) : 1 poneys maximum
Stage de préparation aux Championnats d'Europe Poney	Poney : Frais de box (première litière) Cavalier : Hébergement ⁽¹⁾ + restauration au barème des aides fédérales

Championnats d'Europe Poneys	Poney : Frais de box (première litière) + engagement Transport au barème des aides fédérales Cavalier : Hébergement au barème des aides fédérales dans la structure réservée par la FFE Restauration au barème des aides fédérales
-------------------------------------	---

(1) Hébergement pris en charge sur présentation de Justificatif.

 *Aides fédérales pouvant être versées aux cavaliers*

Liste des Sportifs de Haut Niveau 2024

ELITE / 1 sportif

Pôle France Équitation Concours Complet SAUMUR E.N.E.

MAKSUD Gaspard

SENIOR / 3 sportifs

Pôle France Équitation Concours Complet SAUMUR E.N.E.

LAGHOUAG Karim Florent
LANDOIS Stéphane

TOUZAIN Nicolas

RELÈVE / 33 sportifs

Pôle France Équitation Concours Complet SAUMUR E.N.E.

AUTIN Chiara	DUFFORT Arthur	MASSIE Benjamin
BIGOT Jean Lou	EURIAT Morgane	NICOLAS Astier
BORDAS Charlotte	FAUCHEUR Quentin	PARENT Benoit
BRUNEL Jeanne	FER Gwendolen	SAINTEMARIE Fabrice
CARLILE Thomas	GARDEAU Zazie	SCHAULY Donatien
CAVAILLON Sébastien	GIGLIO SEGUIN Lou	SEYCHAL Louis
CHATEAU Luc	LE COZ Gireg	SIMONET Julie
CHOMBART Mathieu	LE GUERN Héloïse	SIX Christopher
COCHET Raphael	LEJEUNE Camille	VATTIER Hélène
CRUSE Mathilde	LEMOINE Mathieu	WATSON Leilani
DE ARTOLA Elora	LIVIO Maxime	WEILER Rachel

Liste Espoir 2024

ESPOIRS / 11 sportifs

BARRET Paul	FOURREAU Faustin	RINALDI Ella
BOURGUET Jade	HARDY Laurick	SANS Romain
BOURGUET Alizée	QUITTET ESLAN Valentin	TONON Clément
DUCASTAING Lilou		VILLETON Tifanie

** Sportifs rattachés au Pôle France Jeune CCE, SAUMUR E.N.E.*

Liste du Collectif National 2024

COLLECTIF NATIONAL/ 24 sportifs		
BONNILLA Maya	GONZALEZ Cylia	NEVEUX Jules
BORRAS SAUDER Paul	GOUTAILLER Maxime	NICAUD Verane
BOSC Noemie	GUADAGNINO Margaux	PIALET Juliette
BRUN Lucas	GUALTIERI Lisa	RINALDI Maé
CARRERE Tess	JOHNSTON Isla	ROUYEYRAN Margaux
COGNIET Mathis	LEMAITRE Emma	SHALIT Louis
DE VERICOURT Jonas	MURIEL Allister	SIMON Romance
FISCHER Mereana	NAULIN Lou	WINTERHOLER Rosalie

Conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau et Espoir pour 2025

	Collectif Elite <i>Classement</i>	Collectif Senior <i>Classement</i>	Collectif Relève <i>Classement</i>	Collectif Espoir (25 ans et moins) <i>Classement</i>
JO et Championnat du Monde	1 ^{er} à 8 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 4 ^{ème} en équipe	9 ^{ème} au 16 ^{ème} en individuel 5 ^{ème} à 8 ^{ème} par équipe	17 ^{ème} au 30 ^{ème} en individuel	
Championnat d'Europe Seniors	1 ^{er} à 3 ^{ème} en individuel 1 ^{er} en équipe	4 ^{ème} à 8 ^{ème} en individuel 2 ^{ème} à 4 ^{ème} par équipe	9 ^{ème} au 30 ^{ème} en individuel 5 ^{ème} à 6 ^{ème} par équipe	
Ch. d'Europe Jeunes Cavaliers Ch. d'Europe Juniors			1 ^{er} à 3 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 3 ^{ème} par équipe	4 ^{ème} à 5 ^{ème} par équipe
Ch. d'Europe Poneys				1 ^{er} à 8 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 8 ^{ème} par équipe
Ch. de France As Jeunes Cavaliers/As Juniors/ As poney				1 ^{er} en individuel

Les compétitions ci-dessous préparent la compétition de référence de l'année et participent à la sélection pour cette échéance. Elles correspondent parfaitement aux normes techniques des compétitions de référence.

	Collectif Relève <i>Classement</i>	Collectif Espoir (25 ans et moins) <i>Classement</i>
CCI5*-L	Terminer dans le 1er quart des partants	
CCI4*-L / CCIO4*-L / CICO4-S*	1er à 10 ^{ème} en individuel si 1er quart des partants Terminer dans le premier tiers des partants par équipe	Terminer dans le 1er quart des partants
CCI4*-S	1 ^{er} à 3 ^{ème} en individuel	1er à 8 ^{ème} en individuel si 1er quart des partants

NB : En individuel un classement est pris en compte aux conditions suivantes :

- 66% minimum au test de dressage,
- Sans faute aux obstacles sur le cross, 12 points maximum de temps dépassés,
- 8 points maximum au test de saut d'obstacles.

Les performances ci-dessus sont des performances indicatives qui n'impliquent pas l'accès automatique sur la liste SHN ou CN ou CE. La Direction Technique Nationale peut intégrer les cavaliers dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

Le collectif national sera composé de sportifs faisant partie de la longue liste du sélectionneur national arrêtée à la date du 1er Décembre.

Pourront intégrer le collectif national et le collectif espoir de jeunes sportifs intégrés par la DTN dans le programme d'accession haut niveau jeunes.

Dates d'inscription (année suivant la performance) :

Elite : 01/01/2025 au 31/12/2026

Senior et Relève : 01/01/2025 au 31/12/2025

Espoir et collectif National : 01/01/2025 au 31/12/2025

La réinscription sur les listes SHN pourra être remise en cause dès lors que le suivi médical réglementaire n'aura pas été effectué.